

Tsmt ou *swnw*

D'autres cas possibles de couronne en forme de bastion ou de tour crénelée

Franck Monnier

LES REPRESENTATIONS égyptiennes d'organes défensifs tels que bastions et tours crénelées sont peu communes¹. Jusqu'à ce jour, nous n'en comptons que dix². Deux catégories prédominent dans ce modeste répertoire iconographique : les bastions-*tsmwt* et les tours-*swnww*³.

Deux objets taillés en ronde-bosse demeurent les seules occurrences figuratives et attestées du *tsmt*. Ceux-ci datent de l'époque ramesside et prennent la forme, pour le premier, d'un bassin à libation en forme d'enceinte fortifiée⁴, et pour le second, d'une statue coiffée d'une sorte de tour carrée crénelée à l'image de la déesse *Tsmt*⁵. Le *tsmt* ne se trouve mentionné dans la littérature égyptienne qu'à partir de la 19^e dynastie⁶. Selon l'opinion générale, il s'agirait d'un « bastion », une traduction désormais adoptée que les inscriptions gravées sur les deux sculptures évoquées ci-dessus semblent globalement conforter.

La tour crénelée se trouve déclinée, quant à elle, sous diverses variantes. Il s'agit principalement de la tour de guet-*swnw* qui prend une forme cylindrique dans l'iconographie et la statuaire⁷. Elle est abondamment citée dans la documentation textuelle de la période archaïque à la fin de

¹ Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements envers Jocelyne Berlandini Keller pour nous avoir très aimablement communiqué une photographie d'excellente qualité de la déesse Bastion-*tsmt* prise par Dieter Johannès.

² Fr. MONNIER, « Une iconographie égyptienne de l'architecture défensive », *ENiM* 7, 2014, docs 5-8, 10, 18, 26, 27, 47 et 48. Nous ne prenons en compte ici que les représentations isolant ces organes. On les trouve par ailleurs flanquant les grandes forteresses représentées au Nouvel Empire sous une forme stéréotypée, quasi-idéographique et difficile à décrypter.

³ Nous pourrions aussi mentionner à titre d'information le *migdol* (*mktr*), grand édifice surélevé et possiblement fortifié mais son apparence précise nous échappe. Sans doute, était-ce un édifice de plus grande importance. Il était suffisamment proéminent dans le paysage égyptien pour que, dès la fin du 2^e millénaire avant notre ère, des établissements soient amenés à l'intégrer dans leur toponyme (J. SEGUIN, *Le Migdol du Proche-Orient à l'Égypte*, Paris, 2007, p. 43-55).

⁴ J. JACQUET, « Un bassin de libation du Nouvel Empire dédié à Ptah. Première partie. L'architecture », *MDAIK* 16, 1958, p. 161-167; H. WALL-GORDON, « A New Kingdom libation basin dedicated to Ptah », *MDAIK* 16, 1958, p. 168-175.

⁵ J. BERLANDINI, « La chapelle de Séthi I. Nouvelles découvertes : les déesses *Tsmt* et *Mn-nfr* », *BSFE* 99, 1984, p. 28-52.

⁶ P. SPENCER, *The Egyptian Temple*, Londres, 1984, p. 281-284.

⁷ Fr. MONNIER, « Tours de guet et tours *swnww* dans la campagne égyptienne », *Res Antiquae* 10, 2013, p. 367-388. Ce dernier article contient une bibliographie très complète à ce sujet. On y ajoutera les articles plus récents : Fr. MONNIER, « Note complémentaire sur les tours de guet et tours *swnww* de la campagne égyptienne », *GM* 257, 2019, p. 7-11, et B. MATHIEU, « La tour *sounou* et le seuil du *per-our* », dans R. Legros (éd.) *Dans les pas d'Imhotep. Mélanges offerts à Audran Labrousse*, Louvain, Paris, Bristol, CT, 2021, p. 139-142.

l'Ancien Empire, mais disparaît par la suite ⁸. Un type semblable de construction isolée est de nouveau décrit à de nombreuses reprises à partir du 2^e siècle av. J.-C. ⁹.

La stèle Louvre C 117 d'époque ptolémaïque et dédiée à un certain Nechou (*Ns-šw*) ¹⁰ a été traduite et commentée plusieurs fois ¹¹. Mais une représentation atypique de couronne coiffant le dieu Onouris n'a, à notre connaissance, jamais été soulignée, ni même peut-être remarquée. Nous verrons avec cet article qu'elle pourrait enrichir le dossier des très rares cas de représentation de bastion / tour et nous amener à identifier d'autres illustrations de ce type. Nous essaierons aussi de déterminer à quel genre d'édifice elle pourrait être associée et quel sens lui donner.

Le bastion-*tsmt* et ses représentations

Tsmt est un terme lié à la fortification dont on connaît très peu d'occurrences. La plupart sont écrites phonétiquement avec le hiéroglyphe O36 (idéogramme de *inb*, « édifice, demeure, mur ») en guise de déterminatif mais pas systématiquement ¹². Il s'agit d'un ouvrage construit que la documentation et un idéogramme spécifique décrivent comme appartenant à un mur fortifié (voir ci-après).

Les forteresses, les enceintes et les murs défensifs de tous types sont diversement bien représentés en Égypte ancienne ¹³. Mais au regard de l'immensité de la documentation disponible, les quelques 120 cas existants constituent un corpus d'une importance toute relative. Si l'on écarte les représentations quasi-idéographiques de forteresses, la plupart d'époque ramesside, ce lot se réduit considérablement, ne laissant que 25 % des cas ¹⁴. La ronde-bosse ne concerne qu'une part minimale de 9,1 % ¹⁵. C'est à cette dernière catégorie qu'un modèle de couronne en forme de tour / bastion associée à un *tsmt* appartient.

Les vestiges d'une chapelle de Séthi I^{er} située à Mit Rahina ont révélé l'existence de deux statues de divinités féminines assises, disposées symétriquement de part et d'autre d'une effigie du dieu Ptah, et tenant toutes les deux sur leurs genoux la forme juvénile du souverain ¹⁶. Leur particularité tient à ce qu'elles incarnent chacune la couronne qui les coiffe.

La statue septentrionale personnifie la pyramide *Mn-nfr* mais sa couronne a disparu ¹⁷. La statue méridionale est quant à elle une représentation de la déesse *Tsmt*, un *hapax* dans le cortège des

⁸ On lira en particulier J.-C. MORENO GARCIA, « Administration territoriale et organisation de l'espace en Égypte au troisième millénaire avant J.-C. (II) : *snw* », *ZÄS* 124, 1997, p. 116-131.

⁹ Fr. MONNIER, *op. cit.*, 2013, p. 378-386.

¹⁰ W. SHAIKH AL ARAB, *Le dieu Onouris*, Thèse de doctorat non publiée (Lille III), 2008, p. 568.

¹¹ K. PIEHL, *Inscriptions hiéroglyphiques* I, 1886, p. 28-29 ; H. De Meulenaere, « La stèle Louvre C 117 », *OLP* 4, 1973, p. 77-83 ; P. MUNRO, *Die spätägyptischen Totenstelen*, vol. I, Glückstadt, 1973, p. 305 ; W. SHAIKH AL ARAB, *op. cit.*, p. 567-570.

¹² P. SPENCER, *op. cit.*, p. 281. Pour compléter cette dernière référence, on ajoutera la mention « les dieux sont les *tsmwt* du pays » (dans le sens de « gardiens / défenseurs du pays ») (voir ci-après dans l'extrait tiré du naos d'Ismaïlia). L'expression n'est pas sans rappeler celle qui attribue au pharaon le rôle protecteur d'une enceinte pour son armée (*sbty n mš'*, règne de Ramsès II, *KRI* II, 506 :11).

¹³ Fr. MONNIER, « Une iconographie égyptienne de l'architecture défensive », *ENiM* 7, 2014, p. 173-219.

¹⁴ Fr. MONNIER, *op. cit.*, p. 219.

¹⁵ *Loc. cit.*

¹⁶ J. BERLANDINI, *op. cit.*, p. 28-52.

¹⁷ Cette lacune peut probablement être comblée par une représentation de cette même déesse gravée en léger-relief sur le sarcophage de Tabaiti datant de la 30^e dynastie (GEM 45817 du musée du Caire). Celle-ci est couronnée d'une pyramide reposant sur un haut socle (S. BAUMANN et N. EL-HASSANIN, « The Sarcophagus of Tabaiti

dieux égyptiens¹⁸ [fig. 1]. Sa couronne affiche la forme d'une tour crénelée, aux faces légèrement inclinées, posée sur un *modius* circulaire. Cet attribut proéminent est le sujet de vénération et la déesse qui le porte sa personnification, un intercesseur qui entend les prières, voit et reçoit les offrandes. L'inscription du pilier dorsal mentionne *tsmt wrt*¹⁹, *tsmt* possédant cette fois un déterminatif très éloquent dans ce contexte – bien qu'endommagé –, puisqu'il représente une tour crénelée vue de profil. Il ne semble pas que ce substantif désigne une muraille au sens large, mais bien un organe de défense tel qu'une tour ou un bastion.



Fig. 1. Statue de la déesse Bastion-*tsmt* découverte dans la chapelle de Séthi I^{er} à Mit Rahina (© Dieter Johannès. D'après J. Berlandini, « La chapelle de Séthi I. Nouvelles découvertes : les déesses *Tsmt* et *Mn-nfr* », *BSFE* 99, mars 1984, p. 52, pl. III).

Un bassin à libation, mis au jour aux environs du temple de Ptah et datant probablement de la 19^e dynastie, vient nous éclairer davantage [fig. 2]²⁰. Il s'agit d'une petite cuve, à l'origine portée par une statue d'adorateur agenouillé, et ornée sur tout son pourtour d'un relief lui donnant les traits d'une enceinte quadrangulaire fortifiée, crénelée et flanquée de légers saillants régissant avec le mur²¹. Les faces sont légèrement talutées. Une oreille orne chacune des saillies, tandis que des inscriptions sont gravées sur les courtines en guise de prières adressées au dieu Ptah. Il est indiqué que c'est contre le grand *tsmt* qu'elles sont formulées puisque c'est l'endroit où les prières sont entendues :

(GEM45817) », dans C. Leitz, Z. Mahrous et T. Tawfik (éd.), *Catalogue of Late and Ptolemaic Period Anthropoid Sarcophagi in the Grand Egyptian Museum, Grand Egyptian Museum Publications, catalogue Général I*, Le Caire, 2018, p. 171).

¹⁸ J. BERLANDINI, *op. cit.*, p. 32.

¹⁹ J. BERLANDINI, *op. cit.*, p. 34.

²⁰ R. ANTHES, *Mit Rahineh 1956*, Université de Pensylvanie, Philadelphie, 1965, p. 72, pl. 24.

²¹ Celui-ci est décrit en détails dans J. JACQUET, *op. cit.*, p. 161-167.



dw3 n=k m hwt-k3-Pth, špst nt niwwt nb(w)t

dw3 n=k r tsmt wrt, st pw nt sdm snmh

Prière à toi dans l'Hout-Ka-Ptah, la plus splendide des cités.

Prière à toi contre le grand *tsmt* ; c'est l'endroit où la prière est entendue ²².

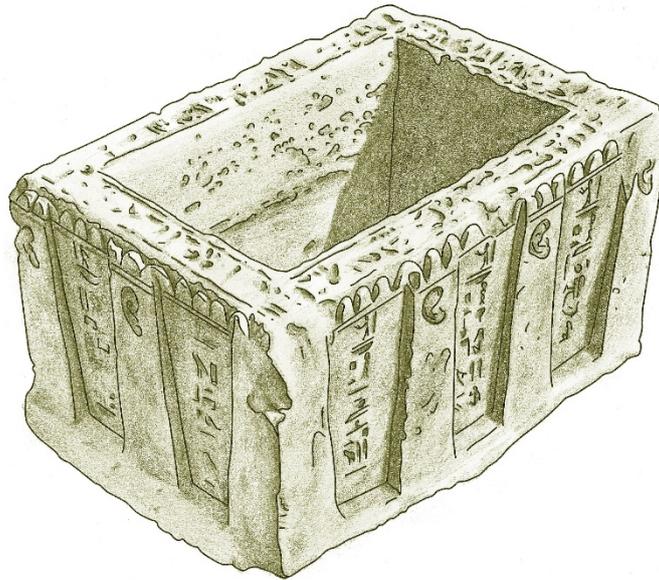


Fig. 2. Bassin à libation du Nouvel Empire découvert à Mit Rahina
(dessin de l'auteur d'après R. Anthes, *Mit Rahineh* 1956, Philadelphie, 1965, p. 72, pl. 24).

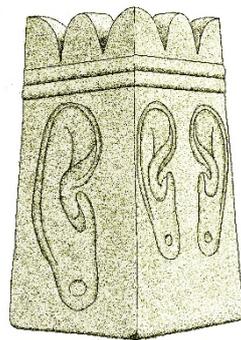


Fig. 3. Ex-voto en forme de tour crénelée découvert à Mit Rahina
(dessin de l'auteur d'après J. Jacquet, « Un bassin de libation du Nouvel Empire dédié à Ptah. Première partie. L'architecture », *MDAIK* 16, 1958, p. 164, 167).

²² H. WALL-GORDON, *op. cit.*, p. 170-171.

Représenter des oreilles sur des monuments, et particulièrement sur des ex-voto, était pratique courante en Égypte ancienne²³. La représentation symbolique de cet organe permettait d'attirer l'attention du dieu invoqué, à la prière d'atteindre son but et d'être entendue. Un instrument semblable, de petite taille mais anépigraphé, découvert lui aussi aux abords du temple de Ptah, a également été façonné en forme de tour crénelée²⁴ [fig. 3]. Un autre ex-voto contemporain mais plus abimé, attribué à un certain Paqeb, supporte quant à lui une inscription décrivant Ptah comme le « maître du grand tsm̄t »²⁵ (nb tsm̄t wr(t)), le tsm̄t étant à cette occasion écrit avec l'idéogramme de la tour crénelée relevée sur la statue de la déesse tsm̄t²⁶ (voir ci-dessus). Tout ceci concourt à percevoir le tsm̄t comme un corps de défense avancé, crénelé et aux faces inclinées²⁷.

Signalons aussi la découverte, il y a quelques décennies, d'un naos dédié à la dyade divine Ptah et Sekhmet dans les vestiges d'une chapelle située au sein de la forteresse ramesside de Zawiyet Umm el-Rakham²⁸. Ce naos est surmonté d'un parapet crénelé et recouvert à l'arrière d'oreilles gravées. À l'heure d'écrire ces lignes, les textes qu'il comporte n'ont pas encore été reproduits ni traduits si bien que nous ignorons s'ils mentionnent un tsm̄t²⁹. Quoi qu'il en soit, sa datation, la présence d'oreilles ainsi que l'une des divinités à laquelle il était dédié sont autant de points communs avec le bassin à libation et ses tsm̄wt.

Le vocabulaire lié à la fortification a plusieurs fois été analysé dans le cadre plus large des termes liés à l'architecture³⁰, beaucoup plus rarement dans son champ lexical propre uniquement³¹. La compréhension globale des termes et leur hiérarchisation appellent encore à être affinées, à voir de nombreuses lacunes comblées.

Certains mots sont en apparence liés à l'architecture défensive tandis qu'ils appartiennent à un autre champ sémantique. Le htm̄ en est un parfait exemple. Il peut désigner une forteresse, mais uniquement lorsque celle-ci est un poste clef qui contrôle et scelle un passage ou une voie de communication, en quelque sorte un verrou³². De même, inb a été jusqu'à très récemment

²³ N. TOYE-DUBS, *De l'oreille à l'écoute : Étude des documents votifs de l'écoute : Nouvel éclairage sur le développement de la piété personnelle en Égypte Ancienne*, BAR 2811, 2016.

²⁴ J. JACQUET, *op. cit.*, p. 164, 167.

²⁵ R. ANTHES, *Mit Rahineh 1956*, Philadelphie, 1965, p. 76, 77 (face B), pl. 26 (a.2).

²⁶ Pierre Lacau prétendait avoir relevé un hiéroglyphe-idéogramme de tsm̄t sur un sarcophage (P. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire I*, Le Caire, 1904, pl. XLVIII, p. 577). Mais il est antérieur au Nouvel Empire et Alexander Badawy le range parmi les hiéroglyphes de la tour de palais couronnée d'une frise de khékhérou (A. BADAWY, *Le dessin architectural chez les anciens Égyptiens*, Le Caire, 1948, p. 45).

²⁷ La stèle d'Israël (règne de Mérenptah), en évoquant des tsm̄wt n sby (KRI IV, 18, 7) confirme que les bastions sont des composants d'une enceinte. De même, le papyrus Harris I mentionne à plusieurs reprises la construction d'enceintes (sby) pourvues de bastions-tsm̄wt (P. GRANDET, *Le papyrus Harris I (BM 9999) II*, BdE 109, Le Caire, 1991, p. 189 (n. 782)).

²⁸ S. SNAPE, « Neb-Re and the heart of darkness: the latest discoveries from Zawiyet Umm el-Rakham (Egypt) », *Antiquity* 75/287, 2001, fig. 3.

²⁹ Une publication dans *Zawiyet Umm el-Rakham II. The Monuments of Nebre*, sous la direction S. Snape et G. Godenho, est en préparation.

³⁰ A.H. GARDINER, *AEO II*, p. 204-219 ; L.-A. CHRISTOPHE, « Vocabulaire d'architecture monumentale d'après le papyrus Harris I », dans *Mélanges Maspero I*, MIFAO 66, 1961, p. 17-29.

³¹ Cl. TRAUNECKER, « Une stèle commémorant la construction de l'enceinte d'un temple de Montou », *Cahiers de Karnak* 5, 1975, p. 141-158.

³² Cl. SOMAGLINO, « Les "portes" de l'Égypte de l'Ancien Empire à l'époque saïte », *Égypte Afrique & Orient* 59, 2010, p. 8-13.

automatiquement traduit par une muraille défensive ou une forteresse alors que la plupart des documents où il se trouve n'évoquent que des édifices civils ou religieux ³³.

Tsm̄t est un terme qui semble faire son apparition durant la deuxième moitié du Nouvel Empire, au début de la 19^e dynastie ³⁴. Dans la liste des 610 termes de l'Onomasticon d'Amenémopé, il figure à la place 445 ³⁵, au sein des termes architecturaux, derrière *sbt̄y* (« enceinte » ³⁶) et devant *inb / inbt* (« édifice, mur » ³⁷). La dizaine de mots dont le *sbt̄y* prend la tête semble être hiérarchisée en fonction de leur taille et de leur importance au sein de la ville ³⁸. Gardiner traduit *t̄sm̄t* par « rempart, muraille » ³⁹, ainsi que Nicolas Grimal ⁴⁰. Kenneth Kitchen opte pour un « crénelage » ⁴¹. Sur le Papyrus Harris I sont décrites la construction et la rénovation d'enceintes à This, Hermopolis, Abydos, Assiout et Médinet Habou ⁴². La plupart sont dites flanquées de *t̄smw̄t* tandis que le temple de Ramsès III en est dépourvu. Ce complexe ne comportait aucune sorte de tour sur son enceinte extérieure ⁴³. Mais l'enceinte intérieure du temple proprement dit en possédait bien. Difficile dans ce cas d'en tirer une conclusion quelconque.

Claude Traunecker suggère quant à lui la traduction « bastion » ⁴⁴, une proposition à laquelle se rangent désormais la plupart des commentateurs ⁴⁵. Gardiner avait signalé la proche parenté entre ce terme et *t̄sm* (« chien de garde ») ⁴⁶. *T̄sm̄t* pourrait donc être un ouvrage avancé assurant la surveillance des alentours, c'est-à-dire une tour de garde régissant avec le chemin de ronde.

L'emploi du terme « bastion » dans le contexte de la fortification antique pourrait paraître inapproprié puisqu'il caractérise, dans l'architecture moderne, un ouvrage bas, de plan pentagonal, assurant un flanquement de la courtine et une défense accrue du pied de la muraille, à l'origine pour répondre à l'apparition de l'artillerie ⁴⁷. Aucun terme ne répond rigoureusement à la définition de l'organe défensif égyptien. Dans le lexique militaire, la tour est plus haute que la courtine ⁴⁸. Elle domine donc la muraille à laquelle elle est attachée. Une tour peut également être isolée ou encore flanquante, c'est-à-dire qu'elle est projetée loin devant la muraille afin de flanquer celle-ci et en interdire l'approche à l'assaillant. De ce fait, la tour flanquante (ou tour de flanquement) et le bastion possèdent dans certains cas une fonction similaire ⁴⁹. Le second

³³ Fr. MONNIER, « Quelques réflexions sur le terme “jnb” », *ENiM* 5, 2012, p. 257-283. *inb* n'est employé comme synonyme de *sbt̄y* (« enceinte ») qu'aux époques tardives (*ibid.*, p. 271).

³⁴ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 281-284.

³⁵ A.H. GARDINER, *op. cit.*, p. 204-219.

³⁶ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 270-272.

³⁷ Fr. MONNIER, *op. cit.*, 2012, p. 257-283.

³⁸ J. SEGUIN, *op. cit.*, p. 87-95.

³⁹ A.H. GARDINER, *op. cit.*, p. 213.

⁴⁰ N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi('anh)y au musée du Caire, JE 48862 et 47086-47089*, Le Caire, 1981, p. 112 (n. 322).

⁴¹ *KRI* IV, 18,7.

⁴² P. GRANDET, *op. cit.*, p. 303-306 et p. 227 pour Médinet Habou.

⁴³ U. HÖLSCHER, *The Mortuary Temple of Ramses III II*, Chicago, 1951, p. 1-11, fig. 1, pl. 2.

⁴⁴ Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 151-152.

⁴⁵ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 283 ; J. BERLANDINI, *op. cit.*, p. 28-52 ; P. GRANDET, *op. cit.*, II, p. 189 (n. 782) ; J. BERLANDINI, « Contrées, espaces et résidences célestes en Égypte Ancienne », dans P. Azara *et al.* (éd.), *Architectures Celestials*, Tarragone, 2012, p. 28-29.

⁴⁶ A.H. GARDINER, *op. cit.*, II, p. 213.

⁴⁷ Cl. WENTZER, *L'architecture du bastion*, Rennes, 2000, p. 24-25 ; P.-É. DELAIR, *Histoire de la fortification jusqu'en 1870*, I, 2002, Thionville, p. 55-56.

⁴⁸ P.-É. DELAIR, *op. cit.*, p. 13.

⁴⁹ Fr. MONNIER, *Vocabulaire d'architecture égyptienne*, Bruxelles, 2013, p. 193.

terme a désormais gagné la faveur des commentateurs. « Redan » ou « avant-corps » pourraient paraître plus corrects mais ils ne décrivent pas exclusivement un organe défensif⁵⁰. Par commodité et souci de simplicité, nous adoptons dans cet article ce qui est devenu l'usage et continuons à employer le terme « bastion », tout en gardant à l'esprit que notre vocabulaire avec ses critères propres est sans doute mal adapté à la réalité antique. Le *tsmt* a pu désigner indistinctement tout type de bastion et de tour flanquante, voire même, peut-être, dans certains cas, des tours isolées (voir ci-après).

Tour-*swnw*, tour de guet

En Égypte ancienne, les représentations en ronde-bosse de tours crénelées ne se restreignent pas au bastion-*tsmt*. On les trouve communément dans le répertoire des modèles de tour de guet / tour-*swnw* [fig. 4]. Elles sont typiquement rondes avec un fruit des faces très prononcé et couvertes d'une plateforme crénelée débordant en saillie ; on y accède avec une échelle.



Fig. 4. Pion en ivoire en forme de tour crénelée découvert à Abou Rawash (musée du Caire, JE 44423, photo de l'auteur).

Ce type de tours émaillaient le territoire égyptien au 3^e millénaire afin de protéger les voies d'accès, les domaines et les exploitations agricoles du brigandage et d'éventuelles attaques lancées par des tribus nomades. Leur fonction de surveillance est parfois soulignée sans que l'on soit en mesure de déterminer si la précision apportée venait confirmer leur fonction première ou bien si elle s'imposait pour illustrer un usage parmi d'autres possibles⁵¹.

Celles-ci étaient administrées par des hauts fonctionnaires⁵². Les mentions de tours-*swnww* figurent principalement en contexte funéraire, dans des sépultures ou sur des stèles ayant appartenu à des dignitaires liés plus ou moins étroitement à ce type d'édifice. Elles s'effacèrent progressivement de la documentation sous le Moyen Empire, laissant supposer a priori un abandon et une disparition complète du paysage⁵³. Pourtant, même si rien n'indique qu'il s'agissait précisément de *swnww*, des vestiges archéologiques d'une paire de tours situés à 'Alamat Tal démontrent que des ouvrages de ce type existaient encore sous la Deuxième

⁵⁰ Fr. MONNIER, *op. cit.*, *Vocabulaire*, p. 203.

⁵¹ *swnww nw ptr* (CT VI, 338j-k [TS 707]).

⁵² J.-C. MORENO GARCIA, *op. cit.*, p. 122-127.

⁵³ Point de vue partagé par la plupart des commentateurs récents : J.-C. MORENO GARCIA, *op. cit.*, p. 116, 130-131 ; J. SEGUIN, *op. cit.*, p. 73 ; B. MATHIEU, *op. cit.*, p. 139.

Période intermédiaire⁵⁴. De fait, la dernière mention connue d'une tour-*swnw*, datant elle aussi de la Deuxième Période Intermédiaire⁵⁵ (stèle d'Edfou, Hildesheim 4589), pourrait ne pas être une « formule figée dans le temps » faisant écho à un passé lointain comme on a pu le penser⁵⁶.

L'évocation de tours semblables avec des termes variés (*purgos*, *skopelos*) dans les correspondances d'époque romaine et leur représentation dans des illustrations du 2^e siècle avant notre ère laissent supposer qu'elles aient pu se perpétuer chez les Égyptiens au travers d'une tradition plus paysanne et campagnarde⁵⁷. La nécessité de se placer sous leur protection n'a certainement jamais cessé d'exister⁵⁸.

Dès la fin de l'Ancien Empire, la disparition de ces tours dans la documentation officielle pourrait être liée, selon nous, à un transfert de leur gestion et de leur construction aux autorités locales. Elles n'auraient plus relevé que d'initiatives individuelles ou collectives afin de toujours veiller à la sécurité des exploitations, comme nous le décrit ce document tardif du 4^e siècle de notre ère⁵⁹ :

Nous ne nous soumettons à personne, il n'y a pas d'étranger dans notre village, car nous avons deux tours de guet (*purgoi*) et nul, à pied ou à cheval, ne peut entrer sans être vu »⁶⁰ (P. Ross. Georg., 3. 8).

La mosaïque dite de Palestrina, datant de 100-120 av. J.-C., illustre un paysage nilotique parsemé de maisons à tours, de temples fortifiés et de tours isolées. Certaines sont carrées, d'autres rondes⁶¹. Une autre représentation romaine dont la datation est inconnue décrit elle aussi une campagne égyptienne dominée par des maisons à tours et des tours rondes crénelées et isolées [fig. 5].

⁵⁴ J. C. DARNELL et D. DARNELL, *The Luxor-Farshût Desert Road Survey, 1997-98 Annual Report*, Chicago, 1998, p. 84-86.

⁵⁵ J. SEGUIN, *op. cit.*, p. 72.

⁵⁶ J. SEGUIN, *op. cit.*, p. 72.

⁵⁷ Fr. MONNIER, *op. cit.*, « Tours de guet et tours *swnww* », p. 381-386.

⁵⁸ Si nous prenons pour exemple le chadouf, le dispositif employé dans l'irrigation des canaux, nous ne connaissons aucun terme d'époque pharaonique à l'heure actuelle pour le désigner. Cette absence dans les textes connus ne doit évidemment pas être considérée comme la preuve de son inexistence ou d'une carence lexicale. Il devait bien y avoir un vocable. Si la tour-*swnw* n'avait jamais été institutionnalisée ni fait l'objet d'une gestion étatique si cadrée à l'Ancien Empire, il est fort probable qu'elle n'aurait jamais été intégrée dans l'iconographie funéraire (sous la forme de pion, d'étiquette, de stèle ou d'une mention) et qu'elle n'aurait pas gagné la place que nous lui connaissons dans les Textes des Pyramides (voir ci-après). Elle nous échapperait totalement et sans doute supposerions-nous que les premières tours isolées ne sont pas plus anciennes que la Deuxième Période Intermédiaire.

⁵⁹ Fr. MONNIER, *op. cit.*, « Tours de guet et tours *swnww* », p. 387-388.

⁶⁰ R. REMONDON, « Militaires et civils dans une campagne égyptienne au temps de Constance II », *Journal des Savants*, 1965, n°1, p. 139 et plus récemment D. RATHBONE, « Villages and Patronage in Fourth-Century Egypt: The Case of P. Ross. Georg. 3.8 », dans *Bulletin of the American Society of Papyrologists* 45, 2008, p. 189-207.

⁶¹ Fr. MONNIER, *op. cit.*, « Tours de guet et tours *swnww* », p. 383 (fig. 15).

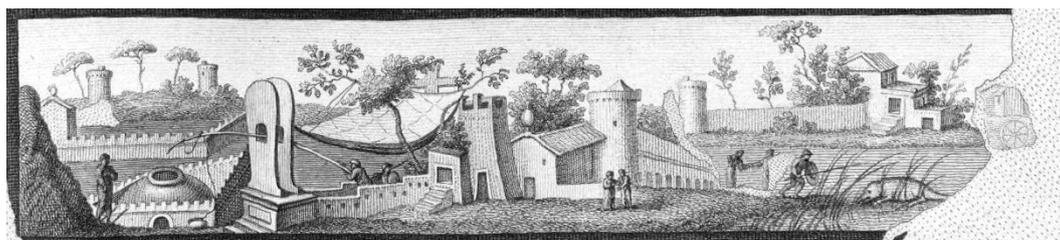


Fig. 5. Représentation romaine de tours dans la campagne égyptienne (d'après O.A. Bayardi, *Le Pitture Antiche d'Ercolano I*, Naples, 1757, pl. 49).

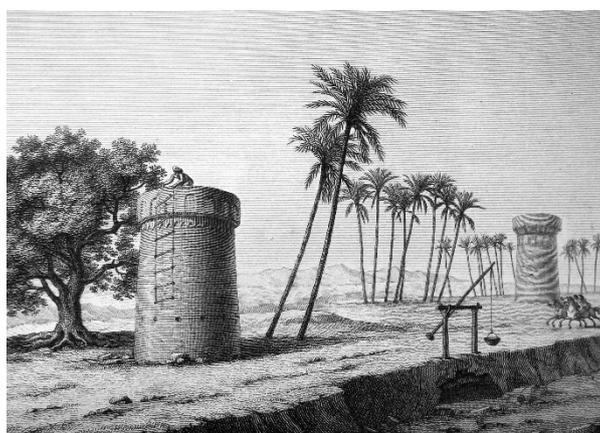


Fig. 6. Tours élevées par les paysans égyptiens au XVIII^e siècle (d'après *Description de l'Égypte, État moderne I*, pl. 74 [6]).

Cette pratique est donc toujours attestée dans l'Égypte ptolémaïque puis romaine mais aussi – plus surprenant encore – dans l'Égypte ottomane, au XVIII^e siècle ⁶² [fig. 6] :

Comme ils n'ont ni artillerie ni infanterie, la moindre enceinte les arrête (les Arabes). Aussi, en Égypte, beaucoup de villages, pour se mettre à l'abri de leurs courses, se sont-ils entourés d'un mur crénelé d'une seule brique d'épaisseur. (...)

C'est dans le même but que les paysans de cette contrée élèvent çà et là, au milieu des champs cultivés, des massifs de terre en forme de tours, surmontés d'une petite plateforme avec un parapet : ces malheureux, l'œil au guet et ne quittant point leurs armes, cultivent en tremblant la terre qui doit les nourrir. Aperçoivent-ils des Bédouins ennemis, ils chassent promptement leurs bestiaux auprès de la tour la plus voisine ; ils grimpent dessus, au moyen de petites entailles creusées dans le revêtement extérieur, et, du sommet, ils protègent leur propriété de l'ennemi à coups de fusil ⁶³.

Au 3^e millénaire, le hiéroglyphe identifié à la tour-swnw ⁶⁴, , était également employé comme déterminatif pour souligner le caractère fortifié des établissements ou cités mnnw ⁶⁵. Pour cette

⁶² Fr. MONNIER, *op. cit.*, « Tours de guet et tours swnw », p. 379-381.

⁶³ M. DU BOIS-AYME, « Mémoires sur les tribus arabes des déserts de l'Égypte », dans *Description de l'Égypte, État moderne I*, Paris, 1809, p. 588.

⁶⁴ A. BADAWY, *Le dessin architectural chez les Anciens Égyptiens*, Le Caire, 1948, fig. 62.

⁶⁵ J.-C. MORENO GARCIA, *op. cit.*, p. 119 ; J. SEGUIN, *op. cit.*, p. 72.

raison, il est fort probable que nous la retrouvions flanquant les grandes enceintes dressées à cette époque ⁶⁶.

L'ouvrage bastionné était déjà une invention très ancienne au moment où le terme *Tsmt* semble faire son apparition. Dès lors, rien n'interdit de penser que ce dernier était aussi, dans les faits, plus ancien (les textes le mentionnant auraient alors disparu) ou bien qu'il en remplaça un autre jugé trop archaïque ou devenu inadapté.

Les bastions-*tsmwt* et les tours-*swnww* étaient-ils finalement si différents ? Tout semble indiquer que les deux étaient des éléments distinctifs d'une forteresse, qu'ils en flanquaient les murailles mais que l'on pouvait aussi les représenter seuls. La notion de poste où l'on monte la garde, où l'on guette, est aussi commune aux deux édifices ⁶⁷. La distinction a pu se porter sur les dimensions et / ou sur la forme carrée plutôt que ronde, mais comme chacun se réfère à une époque déterminée dans la littérature à notre disposition (les *swnww* jusqu'à la Deuxième Période intermédiaire et les *tsmwt* à partir de la 19^e dynastie sous le Nouvel Empire), il est possible qu'ils n'aient jamais coexisté et que l'un ait fini par supplanter l'autre. Toutefois, une disparition complète du vocable *swnw* ne nous semble pas relever de l'évidence et le problème de la désignation de défenses modestes et individuelles que l'on n'avait jamais cessé de dresser appelle, à notre sens, à être résolue.

La couronne d'Onouris sur la stèle Louvre C 117

La stèle Louvre C 117 ⁶⁸ est un monument d'époque ptolémaïque mis au jour à Abydos ⁶⁹, dont nous ignorons les circonstances exactes de la découverte. D'après Karl Piehl, elle fut ramenée par Champollion ⁷⁰. Le musée du Louvre indique juste une date d'acquisition antérieure à 1857.

Celle-ci est décomposée en trois registres. Sous le cintre de la partie sommitale, un disque ailé flanqué d'uræi déploie ses ailes au-dessus de deux chacals se faisant face. Sous ce couronnement, le dédicant Nechou (*Ns-šw*) est représenté en adoration face aux dieux Osiris, Onouris-Chou, Sokar-Osiris, Isis, Nephtys, Horus et Anubis. Onze lignes d'invocations écrites en hiéroglyphes couvrent la moitié inférieure de l'objet.

⁶⁶ Les enceintes flanquées de tours flanquantes rondes sont caractéristiques de cette période. Elles sont alors représentées dans les textes avec un cadre ovale à « bastions » arrondis (T. A. H. WILKINSON, *Early Dynastic Egypt*, Londres, New York, 1999, p. 100), ce que confirment les rares vestiges archéologiques d'enceintes fortifiées (M. Ziermann, *Elephantine XXVIII*, ArchVer 108, 2003, fig. 45 ; M. ZIERMANN, « Observations on the Old Kingdom fortifications of Ayn Asil and Elephantine », *MDAIK* 54, 1998, p. 341-359). La tour (ou bastion) ronde était le trait distinctif des forteresses établies jusqu'au début du Moyen Empire. Elles furent par la suite systématiquement remplacées par la tour carrée.

⁶⁷ Sur la stèle d'Israël, les bastions d'une enceinte sont dotés de gardiens (*rsw*) (*KRI* IV : 18, 7) tandis que sur le naos d'Ismaïlia (voir ci-après), les dieux sont qualifiés tour à tour de bastion-*Tsmt* et de gardiens *rsw*.

⁶⁸ Référence complète : N 268 – C 117.

⁶⁹ P. PIERRET, *Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre*, II, Paris, 1878, p. 12-13.

⁷⁰ K. PIEHL, *op. cit.*, p. 29.

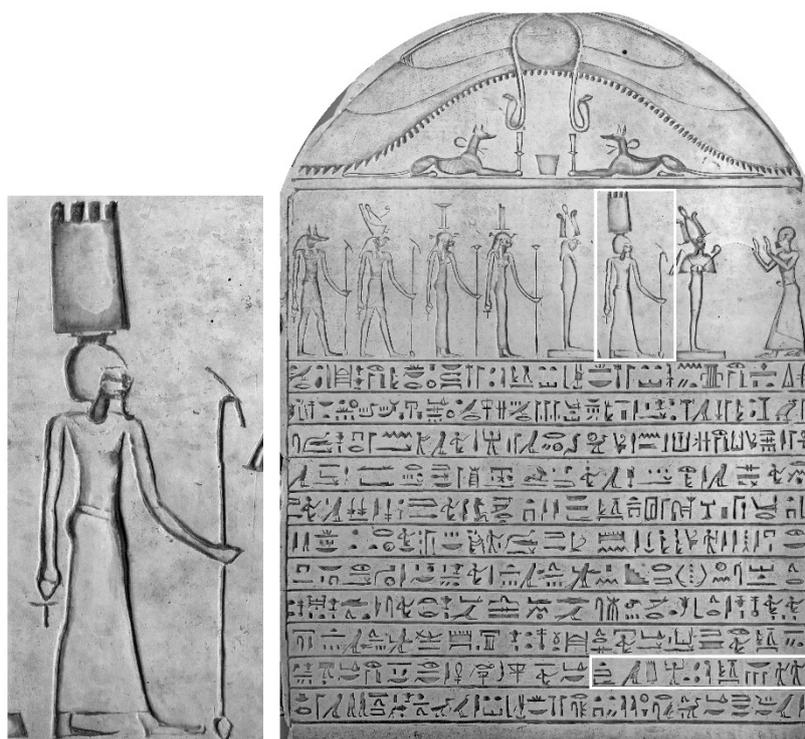


Fig. 7. Représentation d'Onouris-Chou sur la stèle C 117 du musée du Louvre (photo de l'auteur).

Ces inscriptions furent pour la première fois reproduites sous forme manuscrite par Paul Pierret en 1878⁷¹. Peu après, Karl Piehl en fit de même en y adjoignant une traduction et des commentaires⁷². Plus récemment, Peter Munro⁷³ puis Herman De Meulenaere⁷⁴ ont apporté leur propre version, le deuxième d'entre eux ayant pris soin de l'enrichir de nombreux commentaires.

Un examen récent de la stèle a dirigé notre attention sur la représentation du dieu Onouris-Chou [fig. 7] et la graphie de son épithète *K3i-šwty*, « celui aux plumes élevées » [fig. 8]. Il s'avère en effet qu'il ne porte pas l'attribut classique de la couronne à deux ou quatre plumes⁷⁵, mais apparaît avec une coiffe de forme rectangulaire gravée en creux, les faces légèrement inclinées, étant dominé par une rangée de quatre appendices bien espacés et rectangulaires également. Étant donné ses caractéristiques, cet ornement ressemble davantage à une tour crénelée. Il ne s'agit certainement pas d'un hasard, conséquence possible d'une exécution hâtive ou d'une représentation inachevée, puisque le hiéroglyphe utilisé en guise de déterminatif à l'épithète traditionnelle du dieu Onouris, « aux plumes élevées » [fig. 8, ligne 10 du texte principal sur cette même stèle], adopte une forme rigoureusement identique.

⁷¹ P. PIERRET, *op. cit.*, p. 12-13.

⁷² K. PIEHL, *op. cit.*, pp. 28-29.

⁷³ P. MUNRO, *op. cit.*, p. 305.

⁷⁴ H. DE MEULENAERE, *op. cit.*, p. 77-83.

⁷⁵ W. SHAIKH AL ARAB, *op. cit.*, p. 653, 681 ; W. SHAIKH AL ARAB, « Le dieu Onouris », *CRIPÉL* 30, 2013-2015, p. 254.



Fig. 8. Ligne 10 du texte principal de la stèle Louvre C117 (photo de l'auteur).

'Inb ntrw 'In-hrt-šw s3 R' t(w) K3i-šwty Hr tm3-'

Ô maître des dieux, Onouris-Chou, fils de Râ, celui aux plumes élevées, Horus au bras puissant.

L'Onouris de la stèle C 117 se distingue de celui de la stèle C 116 [fig. 9], contemporaine et elle aussi exposée au musée du Louvre, sur laquelle les quatre plumes de la couronne sont clairement identifiables, toutes striées avec des extrémités arrondies.



Fig. 9. Stèle C 116 du musée du Louvre (photo de l'auteur).

À notre connaissance, cette représentation pour le moins atypique n'a jamais été remarquée, probablement en raison de la nature des copies exécutées et publiées il y a plus d'un siècle. Les premiers auteurs ont en effet retranscrit le texte sous forme manuscrite et redessiné le signe en se conformant à la graphie ordinaire et attendue : la couronne à deux ou quatre plumes. Les commentateurs suivants ont suivi ce chemin, sans jamais – semble-t-il – avoir relevé la graphie très inhabituelle du qualificatif ni l'aspect de la couronne ⁷⁶.

⁷⁶ Une thèse récente consacrée au dieu Onouris reproduit une photographie de cette stèle (W. SHAIKH AL ARAB, *op. cit.*, p. 567). Son auteur décrit pourtant : « (la tête) est surmontée d'un mortier dans lequel sont plantées les quatre hautes plumes » (*loc. cit.*, p. 568).

De Meulenaere avait souligné la parenté étroite entre cette stèle et la stèle CGC 22173 du musée du Caire⁷⁷. En raison de son état fragmentaire, celle-ci a malheureusement perdu la représentation d'Onouris. Ses inscriptions, bien qu'incomplètes également, comportent toujours la mention du dieu avec la même épithète. À l'instar de C 117, ce texte n'a jusqu'à présent été reproduit que de manière manuscrite. Kamal releva l'épithète *Kzi-šwtj* avec le déterminatif de la couronne à double plumes S9A⁷⁸. Était-ce là aussi une réécriture personnelle, plus conforme au signe attendu comme les commentateurs le firent déjà avec le hiéroglyphe de la stèle C 117 ?

Ayant été dans l'incapacité de nous procurer une photographie de l'objet en question, nous n'avons malheureusement pas été en mesure de lever cette ambiguïté.

Un autre objet du musée du Louvre offre une représentation d'Onouris avec une couronne possédant des caractéristiques remarquablement identiques à celle de la stèle C 117. Il s'agit d'une statuette d'époque ptolémaïque personnifiant un adorateur d'Onouris, peut-être un prêtre, paré d'un pendentif gravé à l'image du dieu guerrier (Louvre E 11075) [fig. 10].

Au Louvre encore, mais en ronde bosse cette fois, une statuette d'Onouris porte une couronne de plumes disposées en cylindre, suggérant clairement là aussi la forme d'une tour (Louvre E 3741 [fig. 11]. Les bords sont érodés, aussi l'impression procurée actuellement est faussée par l'absence des têtes de plumes qui ont disparu. Avec elles, la coiffe devait avoir l'apparence d'une tour crénelée à merlons arrondis. C'est bien de la sorte qu'elle apparaît sur une autre statuette d'Onouris conservée cette fois-ci au Metropolitan Museum of Art de New York (N°10.130.1362) [fig. 12].



Fig. 10. Pendentif gravé sur le torse d'un adorateur d'Onouris (statuette Louvre E 11075, photo de l'auteur).

⁷⁷ H. DE MEULENAERE, p. 81-83.

⁷⁸ A. B. KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines, Catalogue Général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire I*, Le Caire, 1905, p. 152.



Fig. 11. Statuette en bronze du dieu Onouris-Chou portant une couronne à plumes cylindrique (Louvre E 3741, photo de l'auteur).



Fig. 12. Statuette du dieu Onouris-Chou portant une couronne à plumes cylindrique (MET 10.130.1362, photo de l'auteur).

New York conduit à nous interroger sur l'éventuelle existence d'autres monuments dans d'autres collections qui adopteraient aussi cette graphie ou cette forme très caractéristique de l'architecture militaire. Seule une étude d'une vaste ampleur pourrait sans doute y répondre.